



Vaulx-en-Velin, le 17 mai 2018

Réf. : ST - NT L - n°112

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE
Compte-rendu N°3
Réunion du 03 mai 2018

Présents : Sébastien Jacob, Nathalie Turin, Laurent Sawrei, Fabrice Collados (invité).
Visioconférence : Christian Bernette, Lorenzo Garraut, Daniel Maisonnial (invité).

Excusé : Jean-Fabrice Maunier

I - Fin des formations

- Nous devons convoquer 32 stagiaires arbitres pour passer la pratique arbitrale. Quatre stagiaires ont déjà validé leur pratique lors des Inter-Pôles féminins de Vichy.
- A ce nombre, viendra se rajouter 10 stagiaires de l'an dernier qui n'ont pas pu passer la pratique ou qui ont échoué lors de l'examen.
- Reste la problématique des stagiaires arbitres qui n'ont pas pu passer la théorie en mars et qu'il faudra certainement évaluer en début de saison.
- Nous sommes confrontés au problème de la répartition des stagiaires sur les différents centres. Sur le territoire auvergnat, 11 candidats sont à évaluer et les seuls supports d'examen connus et proches, au moment de la répartition étaient les Finales ARA seniors à Issoire et au Puy. Face au niveau de compétition, pour des débutants, il a été demandé aux arbitres auvergnats de venir épauler ces stagiaires, malheureusement, seuls 2 ont répondu présents.
- D'autres candidats auvergnats, non disponibles, le 5 et 6 mai seront convoqués à Cébazat.
- Les candidats des autres centres sont répartis sur les différentes Finales ARA jeunes à St-Jean de Moirans, La Tour du Pin, Méximieux et sur le tournoi seniors de repêchage R3 à Villars.
- Je remercie les formateurs pour leur réponse rapide sur leur disponibilité pour encadrer les stages pratiques.

Date d'approbation : 28/05/2018

Date de diffusion : 17/05/2018

Auteur : Nathalie Turin

Site internet : www.lravb.fr

- Au niveau des formations FFSU, seuls les formations sur Grenoble "roulent". Huit candidats étaient inscrits pour les formations d'arbitre départemental et de marque, 4 ont eu l'arbitrage, 2 ont réussi la marque et 2 sont ajournés.
- Pour la formation beach, 11 inscrits (dont 5 FFV). Les examens sont en cours.
- Au niveau de la formation arbitrale sur Lyon, 18 inscrits mais seulement 6 présents et 3 ont réussis l'examen. Nous rencontrons de grosses difficultés sur la mise en place des séances et surtout sur la programmation du suivi pratique, même si le formateur a changé.
- Nous allons voir si la formation FFSU peut être mise en place sur Valence (par l'intermédiaire de Steven Guédikian) et sur Clermont-Ferrand (par l'intermédiaire de Julien Verney).
- Au final, il en ressort que cette saison, plusieurs dysfonctionnements sont venus entraver les formations. Nous avons rencontré des difficultés pour convoquer nos stagiaires sur les plateaux jeunes afin de les suivre en pratique (problème de lieu connu tardivement, problème de disponibilité des formateurs), les infos sur le déroulé de la formation ont mal été diffusées, il en est de même avec la communication des résultats aux candidats et clubs, enfin, sur le territoire auvergnat, il faudra qu'il y ait une plus grande transparence sur les formations.

⇒ Ces constatations aboutissent à une programmation d'une réunion de travail avec tous les formateurs le 30 juin sur la Loire.

- **Arbitres Jeunes (moins de 16 ans)**

- Afin d'essayer d'avancer sur ce dossier, une réunion va être programmée le 30 juin sur la Loire avec les présidents de CDA, les techniciens des comités intervenant sur les jeunes, les membres de la CRA et les personnes qui sont partie prenantes sur ce sujet.
- Le but est de mettre en place une formation commune à tous nos départements (de la ligue) afin de pouvoir à terme se donner la possibilité de valider le passage de l'arbitre jeune (moins de 16 ans) à l'arbitre départemental.

- **Bilan couverture arbitrale**

- N'a pas pu être fait à cette date.
- Néanmoins, on peut constater :
 - ✓ des désignations rendues trop tardivement pour pouvoir redésigner des arbitres,
 - ✓ des week-ends sans plus aucun arbitre de disponible,
 - ✓ des clubs qui ont indiqué des arbitres "fantômes" pour remplir leurs obligations,
 - ✓ un manque de couverture arbitrale neutre en R3.

⇒ La saison prochaine, les arbitres indiqués sur les engagements des équipes recevront un mail où ils devront confirmer avoir donné leur quota à ce club.

- **Arbitrage en 3ème division régionale saison 2018-2019**

- Il va être proposé à l'AG de ligue, sur la 1^{ère} partie de saison de désigner nominativement les premiers arbitres. Ceci implique que tous les clubs devront nous indiquer les arbitres présents chez eux et qui pourront être désignés nominativement sur le championnat R3. Les 2^{èmes} arbitres restant non obligatoire.

- **Voeux**

- La CRA souhaiterait que les barèmes de remboursements des frais kilométriques soient augmentés de 0,03 € (donc 0,28 € et 0,31€ si co-voiturage) pour minimiser le coût de l'augmentation de l'essence car cela n'a pas eu lieu depuis longtemps.

- La CRA souhaiterait aussi une augmentation des tarifs de la formation arbitrale départementale pour pouvoir fournir dès le début de la formation, un sifflet et un jeu de cartons aux stagiaires. Sachant que la CRA fournit à tous les candidats un code de jeu. La demande est de passer de 47 € à 50 € par stagiaire.
- A voir si les indemnités arbitrales en ex-Auvergne passent dès la saison prochaine au même montant que celles appliquées en ex-Rhône-Alpes du fait notamment de la désignation nominative des 2 arbitres en Pré National ?

- **Divers**

- Nos deux stagiaires fédéraux F1 (Alexandre Dondeyne et Jean-Claude Savoy) sont convoqués à St Avertin.
Gil Trojat quant à lui est convoqué pour un recyclage à St Jean d'Ilac.
- Un questionnaire sera adressé aux candidats ligue et fédéraux (présents et futurs) pour savoir s'ils sont vraiment intéressés par 2 séances d'approfondissement des règles du jeu et de débat.
- Félicitations sont adressées à Fabrice Collados pour ses désignations pour le Final Four Champion League à Kazan et pour la National League.
- Les désignations d'arbitres pour les différentes finales et barrages de la ligue ont été faites.
- La FFV envisage de mettre en place une licence encadrement destinée notamment aux arbitres. Pour les membres du corps arbitral qui désirent jouer, il leur faudra une licence de joueur en plus.
- La saison prochaine, les tenues nationales changent même si l'équipementier fédéral reste identique.
- La FFV demande aux arbitres nationaux de tenir à jour le fichier de leurs indemnités qui devra lui être renvoyé, la périodicité restant à définir ?
- Une réunion regroupant la FFV, la LNV, les représentants des arbitres et l'ANAVB devrait avoir lieu suite à une annonce des indemnités proposées aux arbitres du panel A et B qui a généré un mécontentement.
- Les frais de déplacements des arbitres ayant officié lors des Inter-Pôles Masculins sont à envoyer à la CCA.
- Un dossier a été transmis par la CRA à la commission de discipline pour suite à donner. A ce jour, aucune nouvelle.

La Présidente de la C.R.A.
Nathalie Turin